

Cabrières

Bulletin municipal

AVRIL 2023



Le mot du Maire

Lors du dernier Conseil Municipal, le budget 2023 était, entre autres, à l'ordre du jour.

Le contexte économique actuel, très défavorable, l'inflation galopante, la forte augmentation du coût de l'énergie, ont été autant de facteurs impactants et incontournables.

Poste par poste, point par point, toutes les lignes budgétaires ont été analysées, pesées et financées au plus juste.

Notre volonté de ne pas alourdir l'imposition de nos concitoyens a été satisfaite au prix d'un travail minutieux et opiniâtre.

Maîtriser au mieux les frais de fonctionnement nous autorise un budget pour investir dans divers projets au service de tous.

Et c'est ainsi que : les travaux d'enfouissement de réseaux et de voirie se poursuivent dans le secteur de la rue Marcel Pagnol, Chemin des Aires et des Amandiers. Encore quelques mois de patience à supporter les contraintes du chantier pour les riverains et, avant l'été, ce quartier sera totalement transformé: une voirie réhabilitée, l'enfouissement des lignes électriques aériennes offrant un paysage plus naturel, des trottoirs sécurisant les piétons et un éclairage plus performant !

Le projet de « Pumptrack » et « City foot » progresse à grand pas. Cette future réalisation est imaginée et portée par les enfants du Conseil Municipal des Jeunes qui s'impliquent et travaillent avec beaucoup d'envie et de dynamisme sur ce sujet.

Le démarrage des travaux est envisagé pour septembre. Si rien ne vient contrarier le chantier, les jeunes couperont le ruban de leur réalisation au printemps prochain.

Pour compléter ce projet, nous travaillons sur la réhabilitation du moulin et de son environnement.

En effet, ce lieu, formidable belvédère naturel, à proximité du village mais loin de toute circulation, peut avec quelques aménagements devenir un espace de balade en famille, de jeux pour nos enfants mais aussi un cadre pour des manifestations municipales.

Dans ce numéro

<i>Mot du maire</i>	<i>page 2</i>
<i>État civil</i>	<i>page 4</i>
<i>Infos municipales</i>	<i>page 5</i>
<i>Vie associative</i>	<i>page 9</i>
<i>Divers</i>	<i>page 12</i>
<i>Délibérations</i>	<i>page 13</i>

Le mot du Maire

Nous reviendrons vers vous pour présenter un projet lorsqu'il sera plus mature.

Les petites villas d'Habitat du Gard sont en cours de construction. Une difficulté d'approvisionnement en matériaux retardera de deux mois la livraison, initialement prévue au mois de Juillet.

S'agissant des cinq appartements de l'îlot Catalan, la construction, qui avait pris plusieurs années de retard, va enfin débuter. La livraison est programmée pour Juin 2024. Il paraît que tout vient à point à qui sait attendre !

Toujours dans le domaine de l'organisation et de l'agencement de l'espace, le document d'urbanisme de notre commune, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) arrive à sa finalisation.

Ce document existe depuis 2005 et doit régulièrement être révisé. La dernière révision a été entreprise en 2019. Son objectif étant de réfléchir, d'imaginer et de planifier la vision de notre territoire pour les années à venir, son élaboration revêt une importance majeure.

Après plusieurs années de réflexion et de travail, accompagnés par un bureau d'études (Avenir Sud Environnement), après consultation et validation par diverses personnes publiques associées (PPA) et une dernière présentation publique au Foyer Socio Culturel le vendredi 31 Mars, ce document sera soumis à une enquête publique .

Celle-ci se déroulera en mairie, pour un mois, à partir du Lundi 03 Avril .

Enfin, suite à cette enquête, l'approbation de ce document sera soumise au vote du Conseil Municipal prévu au mois de Juin.

Bien d'autres sujets occupent les élus dans divers domaines. Je développerai ceux-ci lorsqu'ils seront plus avancés et mieux définis.

Je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin d'information municipale et vous remercie de l'attention que vous voudrez bien y porter.

Mon équipe et moi-même restons, comme toujours, disponibles, à votre écoute et à votre disposition si vous le souhaitez.

Bien à vous,
Votre maire, Gilles Gadille

Etat Civil

Mariages

NEANT



Naissances

Giulia SGRO HERNANDEZ née le 17 décembre

Naira LAGHNANE née le 14 janvier

Andréa HERBEL BEAUVAIS née le 11 mars



Décès

Le Maire et son Conseil Municipal
présentent leurs sincères condoléances aux familles de

Simone TRULLU décédée le 4 février

Liliane QUAEGEBEUR décédée le 8 février

Reine GUILLOUX décédée le 20 février

Les naissances, mariages, décès sont mentionnés dans la rubrique Etat Civil du bulletin municipal.

Si vous ne souhaitez pas que l'évènement vous concernant soit rendu public, merci de nous le signaler par mail à contact@mairiecabrieres.fr.

Sans signalement de votre part, nous considérerons que vous donnez votre accord.

Les infos municipales

COLLECTE DE VETEMENTS

Celle de cet automne a été une réussite..., voici celle de printemps !

A l'occasion de la journée éco-citoyenne du dimanche 30 Avril (proposée par l'association « Les Pensées Sauvages »), la municipalité organise une nouvelle collecte de vêtements.

Vous pourrez apporter vos dons (vêtements, chaussures et linge de maison, en bon état) au Foyer Socio Culturel.

Dimanche 30 Avril de 11h à 17h.



Ils seront ensuite, comme toujours, récupérés par l'association caritative avec laquelle notre CCAS est en lien (l'Ordre de Malte).

Merci d'avance pour votre participation et votre générosité.

CENTRE DE LOISIRS LES FRANCAS

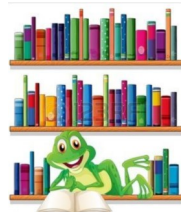
Cette année le centre de loisirs accueillera votre enfant à l'école maternelle "Les Cigales" à BEZOUCE du lundi 24 avril au vendredi 05 mai 2023.



Si vous souhaitez connaître les horaires, le programme, les tarifs...

RDV sur le site de la mairie www.mairiecabrières.fr

La bibliothèque existe depuis un an. Pour fêter cela, l'équipe de bénévoles vous invite le samedi 13 mai à partir de 15 h 00 à une après-midi contes enfants, lecture à voix haute pour les adultes et d'une vente de livres par l'écrivaine Stéphanie Gardès.



A très bientôt pour plus d'informations.

Les infos municipales

CRECHE LES PITCHOUNETS



La crèche associative Les Pitchounets propose une première expérience de la vie en collectivité pour le jeune enfant, elle est un lieu d'éveil, de socialisation et d'apprentissage vers l'autonomie.

L'établissement a pour objectif d'accueillir durant la journée de manière régulière ou occasionnelle les enfants âgés de 2.5 mois à 4 ans révolus. Elle a également pour mission d'accueillir des enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique compatible

avec l'accueil en collectivité.

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi inclus de 7 h 30 à 18 h 30.

Modalités d'inscription :

Sont admis en priorité les enfants dont la famille est domiciliée sur les communes de Bezouze, Cabrières et Lédenon. Les enfants des communes environnantes sont accueillis en fonction des places disponibles.

Une fiche de préinscription est à demander par mail crechepitchou@orange.fr, et à retourner par mail ou dans la boîte aux lettres de l'établissement au plus tôt.

Les parents doivent confirmer leur demande après la naissance de leur enfant. La Directrice contacte les parents dès qu'une place est disponible et un rendez-vous est fixé pour la constitution du dossier.

Au quotidien :

Le respect des rythmes biologiques de développement et d'acquisition propre à chaque enfant est un objectif essentiel du projet, pour garantir une sécurité de base et un bien-être physique et psychique.

Les infos municipales

CRECHE LES PITCHOUNETS

La prise en charge de l'enfant se fait en référence au projet éducatif de l'établissement, afin d'assurer la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille.

Le jeu participe au développement psychique et physique de l'enfant, il lui permet de grandir, de découvrir son corps et le monde qui l'entoure.

La structure offre à l'enfant une multitude de possibilités de découvertes et d'expérimentation.

L'adulte est présent pour soutenir, accompagner l'enfant dans ses découvertes et encourager ses initiatives.

Les salles de jeux sont aménagées afin de répondre au mieux à l'éveil, à la curiosité et aux besoins du développement psychomoteur de l'enfant.

Dans le cadre du projet pédagogique et des différents thèmes abordés tout au long de l'année, des activités sont proposées en fonction des possibilités de l'enfant et de son rythme de vie. *

« L'enfant est un individu unique.

Pour apprendre il doit se sentir accepté, aimé, en sécurité et acteur d'un environnement qui l'encourage, le nourrit et le soutient ».

Maria MONTESSORI

Crèche Les Pitchounets
Rue du marché aux bœufs - Bezouze
04-66-62-24-32



Les infos municipales



CHASSE AUX ŒUFS



Le Conseil Municipal des Jeunes est heureux de vous convier à sa 2ème manifestation.

Le samedi 15 avril 2023 à partir de 15h00 au Moulin pour faire une cueillette d'œufs en chocolat.

Cet après-midi est proposé aux enfants de 2 à 11 ans, ce moment sera suivi d'un goûter offert par la municipalité.

Les enfants seront sous la responsabilité des parents.



N'oubliez pas votre panier pour la cueillette.



TRANSHUMANCE SAMEDI 13 MAI



La Transhumance est organisée par les communes de Cabrières et Bezouze.

Un petit déjeuner vous sera proposé par la municipalité avant le départ.

Le troupeau partira de Cabrières à 9 h 30 en direction de BEZOUCE.

Au programme sur BEZOUCE :

11 h 30 : apéritif

12 h 30 : pique nique

14 h 00 : fabrication d'épouvantails

A partir de 14 h 00 : jeux et animations pour les enfants

16 h 30 : défilé des épouvantails dans les rues de BEZOUCE.



La vie associative

ASSOCIATION LA CIGALE



L'association LA CIGALE et ses adhérents vous souhaitent la bienvenue.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre à notre club car nous passons d'agréables moments ensemble. Nous nous réunissons tous les mercredis de 14h à 17h et nous faisons différentes activités (jeux de société, travaux manuels, partie de pétanque et des sorties) sans oublier le petit goûter à 16 h.

Nous souhaitons la bienvenue à toute personne désireuse de nous rejoindre.



L'hiver s'en va et les beaux jours reviennent, c'est le moment de réveiller votre corps !

Venez pratiquer : fitness, zumba, gym douce, pilâtes, animés par nos coachs diplômés d'état dans une ambiance sympathique et joyeuse.

LUNDI	FITNESS	19H30 à 20H30
MARDI	ZUMBA	19H00 à 20H00
MERCREDI	GYM DOUCE	17H45 à 18H45
MERCREDI	PILÂTES	19H00 à 20H00



Pour tous renseignements contacter Martine au 06 88 80 39 96
Mail : [agv30cabrieres@orange .fr](mailto:agv30cabrieres@orange.fr)
Facebook : gymnastique volontaire cabrières

La vie associative

AMICALE DES CHASSEURS « LA PERDRIX CABRIEROISE »

La saison de chasse est terminée.

Bilan positif pour le petit gibier et pour le gros gibier avec près de 80 sangliers prélevés.



Cette pression de chasse jusqu'à fin mars est devenue indispensable pour réguler la population de sangliers trop nombreuse, responsable encore cette année de quelques accidents de la route ; limiter les dégâts aux cultures et les indemnités souvent importantes à la seule charge des chasseurs.

L'amicale des chasseurs remercie tous les participants à la matinée nettoyage des chemins et de la garrigue en collaboration avec la municipalité.

La création d'un compte SIA (Service d'information sur les armes) est OBLIGATOIRE pour tout détenteur d'armes avant le 1er juillet 2023.

A partir de l'ouverture de votre compte, vous avez 6 mois pour modifier les informations relatives à vos armes dans votre râtelier numérique. Connexion « <https://sia.détenteur.gouv.fr> ».

La formation sécurité décennale est obligatoire pour tous les chasseurs depuis 2021. Elle est gratuite. Sa durée de validité est de 10 ans et sera nécessaire pour obtenir sa validation de permis dans les prochaines années.



Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur le site « fdc30.fr » ou contacter le secrétaire de l'amicale Jean-Marie ALTIER ;

L'amicale vous donne rendez-vous pour la soirée KARAOKE organisée le samedi 13 mai au foyer socio culturel de Cabrières.

La vie associative

FÊTE DES RESSOURCES LOCALES

ÉNERGIES / ALIMENTATION / NATURE / SAVOIR-FAIRE

CABRIÈRES (GARD) / 30 AVRIL 2023

FOYER SOCIO - CULTUREL

ACTIVITÉS

9 h	Montage d'une « FLEXYOURTE »	
10 h	BALADE BOTANIQUE: Valorisation des plantes de garrigue	
à partir de 11 h	MARCHÉ ARTISANAL : bijoux, savons, couture, bois, ... EXPO SUR LES INSECTES	
11 h 30	INITIATION À LA SOPHROLOGIE POUR LES ENFANTS	
12 h / 13 h 30	REPAS BIO et local (buvette boissons bio) - réservation conseillée -	
à partir de 14 h	ateliers enfants : - fabrication de jus de pomme - pesto de plantes sauvages de garrigues - pâtes fraîches faites maison - boutures de plantes, ...	Pour les grands: - présentation de ROCKET STOVES
	🍷 confectionne ta petite COURONNE DE GARRIGUE 🍷	
15 h	BALADE BOTANIQUE: Valorisation des plantes de garrigue	
à partir de 15 h 30	MARCHÉ DE PRODUCTEURS	
16 h	SÉANCE DE SOPHROLOGIE (ADULTES)	
à partir de 18 h	APÉRITIF MUSICAL avec le groupe THE BAD CONTENTIONS (pop/rock/funk) + assiettes proposées par les producteurs (grillades, salades, ...)	

REPAS BIO 13 €

(enfant 6 €)

RIZ

SAUCISSE

LENTILLES/CAROTTES

FROMAGE DE CHÈVRE

TARTE AUX POMMES

réservation au

06 73 27 41 80

EXPOSANTS

- fleuriste sauvage et créatrice nature
Petit bourgeon - Hermense
 - « druide » / Fred Citi
 - Artiste / Celine (Cabrières)
 - sophrologie / Anita
 - bijoux en bois recyclés / Patrick
 - savons & bougies / Sandrine
 - Livre intimité (insectes)
Liliane Delattre
 - couture / Patricia
 - Miel / Sara Pouget (Cabrières)
 - chocolat / Eric comte (Cabrières)
 - gateaux / Salomea
 - confitures / Stevan
 - pain et farine / Sandrine (Manduel)
 - tapenade d'uzès / Marjorie
 - viande et charcuterie d'agneaux
GAEC l'agneau du Gardon (Pouxb)
 - jus de pomme / Anthony et Boris
 - fleurs comestibles et safran /
Fleurs du Mazet
 - légumes, ...
- ... et pleins d'autre à venir !

... ET TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE

COLLECTE DE
VÊTEMENTS ORGANISÉE
PAR
L'ORDRE DE MALTE

Gratifieria

& espace de don et gratuité
Donnez ce que vous voulez (ou rien)
prenez ce que vous voulez (ou rien)
amenez vos objets propres et en bon état !

CONCERT A 18H
THE BAD CONTENTIONS
(POP/ROCK/FUNK)

VENEZ NOMBREUX, EN FAMILLE
OU ENTRE AMIS !!!!

06 73 27 41 80 / lespenseessauvages30@gmail.com

Divers



EVOCYCLES

Passionné par le vélo, j'ai décidé d'ouvrir EvoCycles, un magasin de proximité pour la réparation et l'entretien des vélos.

Après presque 3 ans en tant que responsable atelier mécanicien cycles dans un magasin spécialisé à Port Carmargue, j'ai décidé d'ouvrir mon propre magasin sur Cabrières, pour offrir un service proche de vous, et vous apporter mon savoir-faire et mes conseils pour vos vélos.

De nombreux vélos sont également disponibles à la vente, afin de répondre à toutes les pratiques et à tous les profils.

Vous trouverez votre magasin au 916 Route de Nîmes. Nous sommes ouverts du mardi au samedi, de 9h30 à 12h30 le matin et de 14 h 30 à 18 h 30 l'après-midi et joignable par téléphone au :

07 82 88 23 14.

Architecture & Constructions

Sandro Faticone



☎ 07 52 58 35 84

✉ sfcprojets@gmail.com

🌐 www.sfc-constructions.com

Des plans 3D à la réalisation de votre projet, SFC est tout corps d'Etat, faites confiance à un compagnon et son équipe pour la réalisation de votre projet.

sfcprojets@gmail.com

07 52 58 35 84



DG ÉLAGAGE

Abattage - Élagage
Entretien Parcs et Jardins
Taille de Haie

Tél : 0638288433

dg.elagage@gmail.com

Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 29 MARS 2023

2023-03-01 : BUDGET PRIMITIF 2023 + VOTE DES TAUX

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif 2023. Le Conseil Municipal arrête et vote la Section de Fonctionnement du Budget Primitif 2023 qui s'équilibre à 1 217 249 € ;

Adopté à l'unanimité.

arrête et vote la Section d'Investissement du Budget Primitif 2023 qui s'équilibre à 876 904.22 €.

Adopté à l'unanimité.

le Conseil Municipal, fixe le taux des taxes directes locales pour l'année 2023 qui donnent un produit total attendu de 677 844 euros (48.67 % % foncier bâti ; 58,16 % foncier non bâti, 11.11 % taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale).

Adopté à l'unanimité.

2023-03-02 : EMPRUNT D'INVESTISSEMENT A LA BANQUE POSTALE

M. le Maire rappelle que pour les besoins de financement des investissements et notamment pour les travaux de voirie au quartier Marcel Pagnol/Amandiers, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 300 000,00 EUR. La durée de prêt est de 20 ans pour un taux fixe de 3.96 %.

Adopté à l'unanimité.

2023-03-03 : SUBVENTION AU C.C.A.S.

Pour le bon fonctionnement du C.C.A.S., le Maire propose d'allouer une subvention de fonctionnement de 500 €.

Adopté à l'unanimité.

Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 29 MARS 2023

2023-03-04: SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Mme Odile REVEILLON ne prend pas part à la délibération.

Chaque année, des subventions sont accordées aux associations qui proposent des manifestations.

Pour l'année 2023, est attribuée une subvention de fonctionnement annuelle et fixe, en faveur des associations suivantes :

- 200 € Association des Parents d'élèves,
- 200 € Gymnastique Volontaire,
- 200 € Jeux de société de Cabrières,
- 2 000 € L'entente des 3 moulins,
- 200 € Les pensées sauvages nature et culture,
- 395 € Société de Chasse « La Perdrix Cabriéroise » (prise en compte de la concession de terrain reversée à la commune),
- 400 € L'association « La Cigale » (prise en compte de la co-gestion de la bibliothèque avec la commune),
- 200 € L'association Walyku,
- 400 € L'association Les anciens combattants (prise en compte de l'achat de gerbes lors des commémorations).

Adopté à l'unanimité.

2023-03-05 : VENTE DE TERRAINS ENTRE Mmes ALTIER, Mr ALTIER ET LA COMMUNE

Abroge la délibération n°2022-03-19

Mr Gilles GADILLE ne prend pas part à cette délibération.

Mr et Mme ALTIER ont fait intervenir un géomètre pour matérialiser et régulariser leurs limites de propriété. Il a été constaté que le plan cadastral et les limites de propriété clôturées actuelles ne correspondaient pas à la situation des lieux.

Afin de régulariser la situation, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer. La commune cède 29 m2 à Mr et Mme Altier Claude et Mme Altier Corine pour la somme de 4 350 €.

Adopté à l'unanimité.

Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 29 MARS 2023

2023-03-06 : ECHANGE DE TERRAINS ENTRE Mme ALTIER ET LA COMMUNE

Abroge la délibération n°2022-03-19

Mr Gilles GADILLE ne prend pas part à cette délibération.

Pour régulariser leurs limites de propriété, Mme Thérèse ALTIER cède à la commune 16m2 pour une valeur de 2 400 €.

La commune cède à Mme Altier 102 m2 pour une valeur de 15 300 €. Madame ALTIER devra une soulte à la mairie de Cabrières d'un montant de 12 900 €.

Adopté à l'unanimité

2023-03-07 : CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET L'ASSOCIATION « LES FRAN- CAS » : MISE EN ŒUVRE DU CENTRE DE LOISIRS ANNEES 2023 A 2025

Monsieur le Maire présente la convention entre la commune et l'association départementale « Les Francas du Gard » qui concerne la mise en œuvre du centre de loisirs pour les années 2023 à 2025 en direction des enfants de 3 à 12 ans.

Elle prend effet au 1er janvier 2023 et se termine au 31 décembre 2025.

Adopté à l'unanimité.

2023-03-08 : ADHESION DE LA COMMUNE DE MEYNES AU SIVU DE D.F.C.I. DU MASSIF DU GARDON

La commune de Meynes a demandé à adhérer au SIVU de D.F.C.I. du Massif du Gardon.

Monsieur le Maire précise que cette adhésion est sans conséquence financière pour la commune. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette adhésion.

Adopté à l'unanimité.

Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 29 MARS 2023

2023-03-09 : CONVENTION D'OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC NON ROUTIER AVEC BOUYGUES TELECOM

Le Maire informe le Conseil Municipal que Bouygues Télécom a demandé à fixer par convention les conditions d'implantation d'installations de radiocommunication et d'équipements techniques sur la parcelle cadastrée A 600. La convention est à établir pour une durée de 12 ans. La commune percevra une redevance annuelle globale et forfaitaire de 1 € nets du mètre linéaire par fourreau, soit pour 9 mètres une redevance totale de 9 € nets.

Adopté à l'unanimité.

2023-03-10 : CONVENTION D'OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC NON ROUTIER PAR NEXLOOP France

Le Maire informe le Conseil Municipal que Nexloop France a demandé à fixer par convention les conditions d'implantation d'installations de radiocommunication et d'équipements techniques sur la parcelle cadastrée A600. La convention est à établir pour une durée de 12 ans. La commune percevra une redevance annuelle globale et forfaitaire de 1 € nets du mètre linéaire par fourreau, soit pour 167 mètres et 8 fourreaux une redevance totale de 498 € nets.

Adopté à l'unanimité.

2023-03-11 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN DISPOSITIF DE RECUEIL MOBILE DANS LE CADRE DES DEMANDES DE CARTES NATIONALES D'IDENTITE ET DE PASSEPORTS AVEC LA PREFECTURE

La Préfecture du Gard met à disposition un dispositif de recueil mobile aux fins notamment de prendre en charge les demandes de cartes nationales d'identité des demandeurs qui ne sont pas en capacité de se déplacer vers une mairie équipée. Seules les personnes habilitées par la commune auront accès au dispositif. La commune étant appelée à recevoir de telles demandes des administrés en raison de l'EHPAD situé sur la commune, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'opportunité de signer la convention avec la Préfecture.

Adopté à l'unanimité.

Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 29 MARS 2023

2023-03-12 : SERVITUDE DE PASSAGE COMMUNE / Mme NOREUX Véronique

Le Maire explique au Conseil Municipal que Madame NOREUX Véronique demande une servitude de passage afin de relier au chemin de la Pannissière la parcelle cadastrée sur la commune de Cabrières Section D n°1084. Le Conseil Municipal consent à titre de servitude réelle et perpétuelle, au propriétaire de la dite parcelle, un droit de passage, sur la parcelle communale D 1093, d'une contenance de 46m².

Adopté à l'unanimité.

2023-03-13 : FONDS VERT – DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT DE LA FORET AUX ABORDS DES ZONES URBANISEES

La Commune de Cabrières a pour projet des travaux d'aménagement de la forêt aux abords des zones urbanisées dont l'objectif prioritaire est de mieux protéger les personnes et les biens existants en zones urbanisées ou isolées lorsqu'elles sont susceptibles d'être touchées par des incendies.

Considérant qu'un tel projet est éligible au titre de l'une des subventions du fonds vert, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter la subvention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

2023-03-14 : REGION - DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX MULTISPORTS

La Commune de Cabrières a pour projet des travaux d'aménagement d'une aire de jeux sur le terrain de l'ancien moulin à vent. Monsieur le maire explique que des jeux type pumtrack et multi sports seront installés sur cette aire.

Considérant qu'un tel projet est éligible au titre de l'une des subventions de la région, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter la subvention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 29 MARS 2023

2023-03-15 : CONVENTION DE REPRESENTATION EN JUSTICE AVEC LE CABINET TERRITOIRES AVOCATS

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que depuis 2022 et le renouvellement des contrats d'assurance, la commune ne dispose plus d'assurance pour assurer les différents contentieux. La convention de représentation permet d'être représenté par un cabinet d'avocats devant toutes les juridictions et ce avec des tarifs fixes et définis par prestations. La convention est valable jusqu'au 31/12/2026.

Adopté à l'unanimité.

2023-03-16 : ENEDIS - CONVENTION DE SERVITUDES SECTION D N°770

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que Monsieur Pages, 654 chemin du moulin à vent, a demandé un raccordement électrique et que pour ce faire ENEDIS a besoin d'intervenir sur le réseau. Pour réaliser cette opération, ENEDIS doit établir à demeure une canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 17 mètres sur 0.4 mètres de large, sur la parcelle communale D 770. La convention de servitude est conclue pour la durée des ouvrages, à titre gratuit.

Adopté à l'unanimité.

2023-03-17 : RETROCESSION VOIRIE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE CABRIERES

Par arrêté de non opposition n°030 057 18 N00016 du 21 septembre 2018, la division d'un terrain cadastré section E numéro 672 à CABRIERES (30210) sis LE VILLAGE a été autorisée afin de créer cinq lots à bâtir. De cette division résulte une sixième parcelle cadastrée section E numéro 671 devant faire l'objet d'une rétrocession au profit de la Commune de CABRIERES. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte l'acquisition de la parcelle E numéro 671 dans le domaine privé de la Commune à l'euro symbolique et précise que les frais de notaire seront à la charge de la commune.

Adopté à l'unanimité.

Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 29 MARS 2023

**2023-03-18 : ASSOCIATION DE PREFIGURATION D'UN PARC NATUREL REGIONAL
AUTOUR DU PAYS D'UZES ET DU PONT DU GARD**

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'une association de préfiguration d'un Parc Naturel Régional (PNR) autour du Pays d'Uzès et du Pont du Gard est en train de se créer pour porter la procédure de classement en PNR auprès de l'Etat.

Considérant que la commune adhère déjà au Syndicat Mixte des Gorges du Gardon qui effectue des missions proches de celles d'un Parc Naturel Régional, et au regard des coûts supplémentaires pour la commune, le Conseil Municipal décide de ne pas adhérer à l'association de préfiguration d'un Parc Naturel Régional (PNR).

Adopté à l'unanimité.

**2023-03-19 : CANM - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES FONDS DE
CONCOURS POUR LE CONTRAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (CPE)**

La Commune s'est engagée depuis 2015 dans un programme énergétique sur 10 ans visant la réduction des dépenses énergétiques par la mise en place d'éclairage leds sur tout le parc d'éclairage public. Considérant qu'il reste encore deux années d'investissement en performance énergétique et qu'un tel projet est éligible au titre de l'un des fonds de concours de l'agglomération de Nîmes Métropole, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter la subvention correspondante.

Adopté à l'unanimité.



✉ Impasse Jean Moulin

☎ 04 30 06 52 22

@ contact@mairiecabrieres.fr

Facebook.com/MairiedeCabrieres

www.mairiecabrieres.fr

En cas d'urgence
Astreintes Mairie 06 23 00 15 23
A partir de 17 h 00 en semaine
Week-end et jours fériés